La CCI Angoulême Cognac Charente actée par les élus, un mariage de raison ?

jeudi 16 juin 2011, par lpe

L'assemblée générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région s'est tenue le 9 juin 2011 à Saintes en présence de Bernard Tomasini, Préfet de Région. L'assemblée a été présidée par le 1er vice-Président de la CCIR, Robert Butel, à la demande du Président Alain Grippon, temporairement empêché.

Les 47 membres présents ou représentés, ont été appelés à se prononcer sur deux sujets majeurs : la stratégie régionale du réseau des CCI de Poitou-Charentes pour la mandature 2011-2015 et le schéma directeur d'organisation du réseau. Ces décisions requéraient une majorité qualifiée des deux tiers des membres en exercice, soit 32 voix minimum sur les 48 membres que comprend la chambre.
- La stratégie régionale a été votée à l'unanimité.
- Le schéma directeur statuant sur l'avenir de la CCIT de Cognac et actant de la création à venir d'une CCI « Angoulême Cognac Charente » a recueilli 33 voix et a donc été approuvé.
La proposition de création d'une CCIT « Rochefort Cognac Saintonge » a bénéficié de 14 voix et n'a pas été retenue.
Le schéma directeur approuvé par l'assemblée régionale va maintenant être transmis par Bernard Tomasini au Ministre chargé de la tutelle des chambres de commerce et d'industrie, Frédéric Lefebvre. Il entrera en vigueur à compter de la publication au journal officiel de l'arrêté du Ministre portant décision d'approbation.

C'est un sujet territorial fort qui trouve ainsi son épilogue. Raisonner à l'échelle départementale ou territoriale, telle était la question déjà en 2007 lorsque nous avions publié un article qui relatait la volonté des élus consulaires de Saintonge de rapprocher les chambres de Rochefort et Cognac. L'Etat, quant à lui, avait montré sa préférence au schéma départemental (Angoulême-Cognac), ce qui avait déclenché un recours des Présidents des chambres concernées ; un recours rejeté par le Tribunal Administratif de Poitiers dans un jugement en date du 18 mai dernier.

CR.

Ci-dessous une carte de l'implantation des CCIT (© Carte CCIR) et de leurs antennes qui montre bien la position "entre Saintonge et Angoumois" de Cognac.

Viséo

L'inscription territoriale des Chambres de Commerce et d'Industrie et de leurs antennes

Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Poitou-Charentes

Réalisation : Service Informations Economiques - Mars 2011